Reiden, en février 2026

ASMPP - Rapport annuel 2025

Chères déléguées, chers délégués,
Nous avons derrière nous une année riche en travail et en inspiration. Vous trouverez ci-dessous un résumé des événements les plus importants de 2025 :

Nombre de membres : la barre des 1'000 franchie

Pendant des années, le nombre de membres de l'ASMPP était légèrement supérieur à 900 personnes. En juin 2025, nous avons accueilli notre 1000e membre. Le nombre actuel de membres atteint 1046. Cette tendance à la hausse est notamment due à l'arrivée de nombreux nouveaux membres issus du groupe des « jeunes psychosomaticiens »
En 2025, 30 membres ont renoncé à leur titre de spécialisation pour raison d'âge, 100 personnes ont été recertifiées avec succès et 46 membres ont obtenu le titre de spécialisation.

Offres de formation continue attrayantes

Outre la formation spécialisée dispensée dans les centres de formation clinique et les instituts de formation continue, le renforcement des offres modulaires (WBTA et WBMA) a fait ses preuves. Les offres «Psychocardiologie», «Médecine du stress», «Compétences de base» et «Thérapie psychosomatique de la douleur» ont été très fréquentées en 2025. Nous sommes ravis que des modules de formation continue spécifiques dans les domaines de la gynécologie et de la pédiatrie soient également au programme en 2026.

De manière générale, la demande reste très forte dans les quatre instituts de formation continue, avec parfois des listes d'attente. Cette forte demande témoigne de la qualité des offres et nécessite d'envisager des possibilités d'augmentation des capacités.

Congrès annuel à Bellinzone en 2025

Conformément à la nature fédéraliste de l'ASMPP, le lieu et l'hôte du congrès annuel de l'ASMPP changent chaque année. Cela a permis de développer une « marque » distincte pour les congrès annuels de l'ASMPP, caractérisée par la diversité des contenus, un engagement personnel important et une bonne ambiance parmi les participants. Le congrès 2025 s'est inspiré du thème très riche de la « slow medicine » et de l'ambiance unique du Tessin. Nous tenons à remercier encore une fois Nicola Bianda et Maria Grazia Canepa pour leur hospitalité à Bellinzone.

Newsletters

L'introduction de la newsletter ASMPP s'est avérée être un canal de communication supplémentaire efficace. Les newsletters de 2025 sont ouvertes par près de 70 % des membres (ce qui est relativement élevé). Outre les informations générales (01/25), les numéros individuels de 2025 ont été consacrés aux thèmes suivants : « Identité psychosomatique » (02/25), « Aperçu du congrès annuel de Bellinzone » (03/25), « TARDOC » (04/25) et « Communication avec les assurances » (05/25).
Vous trouverez ici tous les numéros de la newsletter.

TARDOC

En 2025, de nombreuses activités préparatoires ont été menées en vue du passage à TARDOC. Du point de vue de l'association professionnelle comme de celui des particuliers, il s'agissait d'un processus graduel et itératif. Pour les titulaires du titre ASMPP, « notre » position JZ.00.0010 spécifique à la FAI MPP est certainement un atout, d'autant plus qu'il inclut désormais également les offres de groupe et les entretiens avec des tiers. Nous remercions Noëmi Zurròn d'avoir dirigé un groupe de travail spécifique au sein de l'ASMPP, d'avoir rédigé une newsletter spéciale et d'avoir créé un site d'information TARDOC dédié aux membres.

Échanges au sein des comités ASMPP

La structure organisationnelle d'une association professionnelle est naturellement complexe. Afin de pouvoir travailler à une vision commune, il est nécessaire de créer des espaces de rencontre. Outre l'assemblée des délégués (22.05.25), deux autres événements ont été organisés en 2025. Le 15 février 2025, le comité directeur, les délégués, les représentants des instituts de formation continue et les membres de différents groupes régionaux, de travail et spécialisés se sont réunis à Bienne pour une réunion de travail. Et le 2 décembre 2025, une réunion de travail similaire a eu lieu avec le comité directeur, l'Association des médecins chefs psychosomatiques de l'ASMPP et les membres du conseil scientifique. Ces deux événements ont été marqués par leur productivité et l'estime mutuelle qui y régnait.

Activité au sein du comité et secrétariat

Le comité est le « moteur » de l'association professionnelle et fonctionne selon le principe de collégialité. Ses 10 membres, issus de toutes les régions linguistiques de Suisse, se réunissent au moins six fois par an pour des réunions de travail. Chaque membre est responsable de certaines commissions de travail de l'ASMPP. Ces tâches comprennent notamment l'organisation de congrès, la formation continue et le perfectionnement, l'évolution des tarifs, la politique professionnelle, les finances, la promotion de la relève, la newsletter et la présence numérique.
Nous tenons ici à remercier chaleureusement tous les membres du comité ainsi que le secrétariat (Astrid Maeder) pour leur engagement exceptionnel en 2025 et leur collaboration toujours efficace et collégiale.

Investissements pour l'avenir

Avec le soutien des délégués et les conseils de la FMH, une réorientation de la politique financière de l'ASMPP a pu être mise en œuvre en 2022/2023. En résumé, l'ASMPP est en bonne santé financière et ses réserves de capital restent confortables par rapport aux risques. Une partie des fonds existants devrait donc être utilisée comme réserve de développement pour des innovations qui font progresser l'association professionnelle dans son ensemble. Dans ces conditions, plusieurs projets d'innovation pouvant être considérés comme des investissements pour l'avenir ont pu être mis en œuvre au cours des trois dernières années (par exemple, projets de promotion de la relève, nouveau site web, groupes de travail sur la politique professionnelle, etc.). L'objectif reste de « promouvoir » les contenus si importants de notre domaine médical grâce à cet engagement en faveur de l'innovation et de la créativité.

Prochaine assemblée des délégués

Comme déjà communiqué, la prochaine assemblée des délégués aura lieu le 28 mai 2026 à Berne. L'AD se déroulera de 14h00 à 16h30, et sera suive d'un apéritif. De 17h30 à 19h00, vous serez les bienvenus à une conférence spécialisée sur les troubles du sommeil (PD Dr méd. Dagmar Schmid), qui se tiendra dans le cadre du programme de formation en psychosomatique de Berne, Nous vous informerons bien sûr en temps utile de l'ordre du jour de l'AD.

Cordialement

PD Dr. med. Niklaus Egloff
Präsident SAPPM ASMPP